



Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

Avancement des études relatives au parking des Jardins du Château

Le dossier du nouveau parking a été soumis à l'examen préalable des différents services de l'État.

Le retour de cet examen est prévu dans le courant du premier trimestre 2016.

Un deuxième crédit d'étude sera demandé au Conseil communal après analyse des éventuelles remarques des services de l'Etat. Ce nouveau crédit permettra de mettre à l'enquête le projet et ensuite mettre en soumission les travaux y relatifs

Ce préavis pourrait être déposé pendant le deuxième trimestre 2016.

Tunnel de Bertholod (gare de Lutry)

Ce grand projet d'assainissement (environ CHF 20 Mio) a été mis à l'enquête au printemps 2014.

En début d'année, les CFF nous ont communiqué que pour des raisons de planification financière ils étaient contraints de reporter ces travaux de 3 ans. Ils débuteront donc en 2018 pour une durée d'environ 2 ans.

Pour compenser en partie les désagréments de ce changement de programme, les CFF nous ont promis la mise en place anticipée de la passerelle provisoire piétonne qui était prévue d'être installée pendant le chantier. Cette passerelle sera construite au-dessus des voies CFF et sa mise en place est prévue en ce début d'année. Son coût sera intégralement supporté par les CFF.

Assainissement du bruit routier sur la RC780, route de Lavaux

En été 2015, les parois antibruit prévues sur la Route de Lavaux ont été mises à l'enquête publique. Ce projet a soulevé deux oppositions qui sont actuellement en traitement. Sans présumer d'éventuels recours, les travaux pourraient être mis en soumission et débuter en 2017 si le Conseil communal accepte au préalable la demande de crédit d'ouvrage.

Route Monts-de-Lavaux - Suppression des passerelles en bois

Ces passerelles ont trente ans et la vétusté de leur structure en bois impose, à terme, un inévitable remplacement. Une étude de faisabilité a permis de vérifier et de confirmer qu'il était possible de les remplacer par un véritable trottoir. Ce projet a retenu l'attention de l'État qui étudie actuellement la possibilité de coordonner des travaux de correction routière avec notre projet.

Route des Monts de Lavaux - Arrêt des bus entre les chemins de Crêt-Ministre et du Crêt-des-Pierres.

Les différents services de l'État, suite à l'examen de ce projet, ont donné un préavis positif à sa réalisation.

Cette approbation nous a permis de mettre ce projet à l'enquête publique. En parallèle ce dossier a aussi été mis en soumission sur la plateforme simap.ch des marchés publics.

Le retour de ces deux démarches administratives permettra d'élaborer un préavis demandant au Conseil communal l'octroi d'un crédit d'ouvrage. Ces travaux, sous condition des résultats de ces démarches, pourraient débiter à la fin de cet été.

Pour rappel, ce projet répond aux objectifs suivants :

- ✚ Sécuriser les accès aux arrêts de bus pour les usagers des transports publics.
- ✚ Améliorer les accès pour les véhicules, aux chemins du Crêt-des-Pierres et de Crêt-Ministre
- ✚ Adapter les infrastructures aux nouveaux horaires des bus t-l.
- ✚ Mettre en place des mesures d'assainissement du bruit routier.

Sentier de Savuit

Des études ont été engagées pour assainir le sentier de Savuit. Le secteur concerné débute dès la passerelle sur la Lutrive pour se terminer à la sortie de la forêt en direction de Savuit. Ce sentier reprendra les mêmes caractéristiques techniques choisies pour le sentier de la Ligne. Les travaux débiteront au printemps 2016.

Sentier de la Ligne

L'assainissement du sentier de la Ligne continue au rythme d'une étape par année. Les deux prochains tronçons prévus d'être assainis sont les suivants :

- ✚ Le secteur Duboule Sud, reliant le sentier de Collonges à la passerelle piétonne CFF, sera réalisé ce printemps.
- ✚ Le secteur de la Brélaz situé à l'ouest de la route de la Croix est prévu en 2017.

Ecopoints

Le réaménagement des 10 Ecopoints a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique. Cette procédure a recueilli quatre oppositions qui ont toutes été levées par la Municipalité. Sur ces décisions aucun recours n'a été présenté.

Les travaux de réaménagement de ces Ecopoints pourront donc être organisés pendant le deuxième semestre 2016 excepté l'Ecopoint situé au chemin des Moines pour lequel nous sommes toujours en attente d'une réponse des services de l'Etat.

Présélection au PPA des Brûlées

L'aboutissement de l'enquête de la première étape du PPA des Brûlées a permis d'engager les travaux de génie civil. Les premiers travaux préparatoires consistent à mettre en place une présélection sur la route du Landar pour permettre un tourné à gauche pour les véhicules venant depuis le nord (giratoire du Landar). Ces travaux routiers ont débuté en automne 2015 et s'achèveront ce printemps.

Assainissement du parking de la Possession

Le groupement de bureaux d'étude est en charge de mettre en soumission l'ensemble des travaux d'assainissement. Avec le retour des offres d'entreprises, un préavis pourra être présenté au Conseil communal pour demander l'octroi d'un crédit d'ouvrage.

Culture

La Municipalité examine la possibilité de présenter une exposition des œuvres propriétés de la Commune et préparera un préavis au Conseil à cet effet.

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs ont été installés dans les locaux de l'administration communale. L'un se situe dans le couloir du bureau du Contrôle des habitants et l'autre au rez inférieur du Bâtiment des Services industriels, administration. Ces deux appareils sont à disposition du public durant les heures de bureau. Ils ont été annoncés au numéro d'urgence 144, afin qu'ils puissent être utilisés en attendant l'arrivée de l'ambulance, chaque minute étant précieuse. Un troisième appareil sera installé courant 2016 dans le complexe scolaire du Grand-Pont.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 1 (transports publics)

• Bus à haut niveau de service (BHNS) – PP7

Depuis le mois de septembre 2015, le suivi des études relatives au projet d'ouvrage de la section de bus à haut niveau de service reliant Pully-Paudex-Lutry (projet partiel PP7), exécuté par une équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau Daniel Willi SA à Montreux, a nécessité la tenue de 4 séances du comité technique (auxquelles participent les chefs des services ATB et TFV), ainsi que de 2 séances du comité de projet (COPROJ Est).

Selon les dernières projections, le projet devrait être finalisé au printemps 2016.

• Architecture du réseau

- Création d'une nouvelle ligne régionale n° 67 (entre Val-Vert et Grandvaux dès le 13 décembre 2015, prolongée jusqu'à Cully-Gare dès le premier trimestre 2016), en remplacement de la ligne n° 66 qui ne répondait plus aux besoins.
- Réorganisation de la ligne n° 47 (nouveau statut entièrement urbain, amélioration substantielle de l'offre sur un trajet Pully-Port → Landar).

Ces modifications ont fait l'objet d'un article spécifique inséré dans l'Echomunal n° 115 du mois de décembre 2015 à l'attention de la population lutryenne.

L'horaire de soirée (dès 20h environ), non exploité par la ligne n° 67 (rapport coût/utilité largement défavorable), est désormais assuré par le service Taxibus 954 Lutry. A noter que ce service a été étendu depuis le 22 février 2016 avec 4 nouveaux arrêts sur le territoire communal : Crêt-de-Foux, Coullènes, Poses-Franches et Crêt-Ministre.

(Pour mémoire, Taxibus est un service à la demande dans les quartiers ou communes non desservis en permanence par les transports publics. Moyennant un supplément de Fr. 2.-- par rapport au titre de transport ordinaire, les clients sont pris en charge aux arrêts de bus définis dans la zone, puis déposés aux arrêts ou à domicile dans la zone de desserte.)

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)

Sur la base du rapport rendu le 30 septembre 2015 par le groupe de concertation, émanation du Conseil communal, la Municipalité a validé le 5 octobre 2015 le scénario n° 1 (« Charnière verte ») privilégiant la mise en place d'un « parc habité » linéaire parallèle au tracé ac-

tuel de l'autoroute (avec prolongation à l'ouest de la route du Landar), ainsi qu'une densification et une intensification des usages autour de la gare de La Conversion.

La suite des études est conditionnée à l'accord préalable de l'Office fédéral des routes (OFROU) du fait de la nécessité de requalifier la bretelle autoroutière (simplification de sa géométrie, création d'une zone de stockage des véhicules, etc.).

A cet effet, une première séance technique de présentation et de coordination, organisée par la Direction générale cantonale de la mobilité et des routes (DGMR), se tiendra le 4 mars 2016 en présence des représentants de l'OFROU.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Communication

Développement d'un site internet public : <http://www.est-lausannois.ch>

Site mis en ligne le 21 décembre 2015.

LAT révisée (mise en vigueur 1^{er} mai 2014) : adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn)

Dans le cadre de la mise en consultation publique du 18 janvier au 26 février 2016 de l'avant-projet de 4^{ème} adaptation du PDCn, devant permettre d'assurer sa conformité avec les nouvelles dispositions légales fédérales, la Municipalité et ses représentants ont eu l'occasion d'assister à plusieurs séances d'information (politiques et techniques) du dossier, avant d'examiner le détail des documents qui leur ont été soumis : fiches nouvelles/modifiées, rapports explicatifs, modification de la LATC (nouvelle taxe cantonale sur la plus-value), notamment.

Les remarques et demandes de modifications/compléments ont été transmises au Service cantonal du développement territorial (SDT) le 25 février 2016.

Plan de quartier (PQ) « Burquenet Sud »

Après adoption du PQ par la Municipalité dans sa séance du 14 septembre 2015, les dossiers ad hoc ont été livrés au SDT pour examen préalable le 3 novembre 2015, à l'issue d'une ultime coordination avec l'équipe de projet en charge du PP7 (voir ci-dessus).

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

Les travaux de création de deux salles de classe, d'un réfectoire et d'une salle de réunion dans la partie rurale du bâtiment de la « Belle Ferme » ont été achevés pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Ces nouveaux locaux, ainsi que ceux inclus dans le pavillon scolaire provisoire, ont été officiellement inaugurés le 30 octobre 2015. Une matinée portes ouvertes a en outre été organisée par la Municipalité le 31 octobre 2015.

Rénovation du groupe scolaire des Pâles

A l'issue des travaux de la 1^{ère} étape, le bâtiment des Pâles 2 et la salle de gymnastique ont été mis en service en automne 2015.

Les travaux de la 2^{ème} étape (bâtiment des Pâles 1 et aménagements extérieurs) ont débuté conformément au planning défini dans le préavis municipal n° 1203-2014.

Savuit – Bâtiment de La Balance

L'avant-projet ayant été finalisé par le mandataire retenu par la Municipalité, le bureau Frei Rezakhanlou SA à Lausanne, le crédit nécessaire à l'élaboration du projet d'ouvrage a été obtenu le 5 décembre 2015, par le biais du préavis municipal n° 1215/2015.